



CDASS du 26 juin 2012 COMPTE-RENDU

Le 26 juin 2012, le CDASS s'est réuni avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ✓ nouvelle composition ;
- ✓ approbation du nouveau règlement intérieur ;
- ✓ compte-rendu de la réunion du 10 janvier et de l'activité 2011.

La CGT Finances Publique était représentée par Lynda SEUWIN, Sylvie DOUCE et Jean-Luc THEVENIN.

En réponse à la déclaration liminaire de l'Union SNUI Sud Trésor Solidaires aux Finances, le Président a répété ce que l'on avait déjà entendu lors de précédentes réunions, à savoir : « *l'action sociale des ministères économiques et financiers fait des envieux dans d'autres ministères* ». Autrement dit, si l'action sociale n'est pas au niveau que les Organisations Syndicales souhaiteraient, l'Administration se contente de répondre « *il y a pire ailleurs* ». L'Union a rappelé que si l'action sociale de notre ministère était à ce niveau, c'était au prix de nombreuses actions et batailles menées par les syndicats.

Nouvelle composition, nouveau règlement

Désormais, le CDASS repose essentiellement sur les représentants du personnel, l'Administration ne prenant plus part au vote et ne faisant plus partie du quorum nécessaire pour la tenue des réunions. Il faut croire que l'intérêt de l'Administration pour l'action sociale est bien sur le point de disparaître. On ne peut pas dire pourtant que les agents n'ont, en cette période difficile, plus besoin de soutiens en matière d'action sociale !

Preuve supplémentaire, malgré les demandes des Organisations Syndicales, notre Direction ne dispose plus depuis plusieurs années de correspondant social pouvant relayer les informations auprès de l'ensemble des agents du département. Nous avons vigoureusement dénoncé cette situation anormale, d'autres directions départementales ayant maintenu leur correspondant social.

Suite aux élections professionnelles de 2011, la CGT dispose désormais de 2 sièges.

Les représentants au CDASS sont désormais : Catherine BROUILLARD et Jean Luc THEVENIN (*titulaires*), Lynda SEUWIN et Sylvie DOUCE (*suppléants*).

La déléguée a présenté le nouveau Règlement Intérieur. Les Organisations Syndicales se sont, lors du vote, abstenues, ce document ne pouvant être modifié et n'ayant pas participé à la rédaction.

Compte-rendu d'activité 2011

Avec la mise en place de Chorus, **la régie** va cesser de fonctionner, ce qui n'est pas sans poser de problèmes puisqu'aucune solution de rechange n'est mise en place. La Délégation ne disposera plus de moyens de paiements dans les prochains mois, et ne sera donc plus en mesure d'apporter aux agents qui en auront besoin le soutien rapide et efficace pourtant indispensable.

Désormais, les **bénéficiaires de l'action sociale** sont majoritairement les retraités. Ils sont 918 dans le département, alors que l'on ne compte plus que 779 actifs pour l'ensemble de la DGFIP.

Le nombre d'**aides pécuniaires** pour les agents en difficultés reste stable sur 3 ans. Ce chiffre reste tout de même sujet à caution, puisque certains agents n'osent pas faire de demande, alors que d'autres ne savent même pas qu'ils peuvent obtenir de l'aide en cas de difficultés passagères ...

Concernant les **subventions interministérielles** aux séjours d'enfants, la CGT Finances Publiques a demandé que dans la mesure du possible, un rappel des dispositifs d'aides mis en place par l'action sociale soit fait avant la période de « grandes vacances ». Il ne semble pas évident pour l'action sociale locale que plus d'information doive être faite, les agents ne portant d'après eux que peu d'intérêt aux messages qui sont déjà envoyés.

Néanmoins un message devrait être diffusé sur Ulysse Aisne plus régulièrement.

Le prix moyen d'un **repas** pouvant varier du simple au triple selon les résidences, les Organisations Syndicales sont intervenues pour que le coût soit identique pour les agents quelque soit leur lieu de travail.

Le nombre d'enfants bénéficiant des **vacances** via l'action sociale reste stable. Les problèmes soulevés concernent les difficultés relatives au transport des enfants (lieux et heures de départs) et le nombre de choix devant être faits pour que le dossier soit retenu. Désormais, les enfants doivent indiquer 5 choix, obligatoirement ; or, il semble difficile de trouver 5 lieux de séjour retenant l'intérêt des enfants, au risque de décevoir si le choix qui est retenu n'est pas un réel souhait de l'enfant.

La question des **sorties programmées le mercredi** a également été soulevée. La CGT Finances Publiques estime que des sorties le mercredi empêchent un bon nombre d'enfant, ayant classe ce jour-là, de pouvoir participer aux activités. Nous avons proposé des sorties le week-end, mais les autres Organisations Syndicales et la Délégation Départementale s'estiment satisfaites du mercredi et ne pensent pas modifier le jour des sorties.

Questions diverses

Difficultés à obtenir la présence des représentants du personnel lorsque les réunions sont fixées le mercredi.

Ce sujet ne touche pas que le CDAS et l'Administration multiplie depuis quelques temps les convocations le mercredi soit pour les réunions paritaires, soit pour les concours. Fâcheuse tendance qui ne va pas dans le sens du dialogue social ...

Etude du questionnaire relatif aux retraités.

Discussion autour du mode de communication à mettre en place avec les retraités, le courrier s'avérant une méthode chronophage pour la Délégation Départementale.

La séance a été levée à 12h00.

Soissons, le 26 juin 2012.